

2020-11-27/07

DEPARTEMENT MARNE
ARRONDISSEMENT EPERNAY
CANTON ESTERNAY
Commune de COURGIVAUX

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de COURGIVAUX (51310)
Par suite d'une convocation en date du 23/11/2020 les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie le 27/11/2020 à 19 heures 30 sous la présidence de Sylvie LEFRANC, Maire

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

Présents : LEFRANC Sylvie, TEMPLIER Arnaud, BONNART Alain, COCHET, Pascal, NAROZNY Emmanuel, BULAND Dominique, GOUJAT Sébastien, MALLET Vanessa

Absents excusés : FORLINI Dominique (pouvoir M. TEMPLIER) BACHELIER Sylviane (pouvoir Mme. LEFRANC).

Présent en retard : HETIER Xavier (pouvoir M. COCHET)

Secrétaire de séance : BONNARD Alain.

Séance du 27 novembre 2020

Délibération : N° 2020-11-27/07 Fixation du montant du loyer de l'épicerie.

Madame Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, que Monsieur le Juge Commissaire par ordonnance du 18 Novembre 2020 a autorisé la cession du fonds de commerce de l'épicerie au profit de Madame Olivia CORNU.

Un nouveau bail va être établi, dans lequel le montant du loyer devra être fixé. Dans l'ancien bail le loyer annuel était ainsi défini « 1% du chiffre d'affaire hors taxe avec un minimum de 75.00€ (soixante-quinze euros) par mois » avec une révision annuelle basé sur l'indice de l'I.L.C.

Madame Le Maire propose, de fixer le loyer à 100.00€ (cent euros) par mois avec indexation annuel sur l'indice de l'I.L.C.

Compte tenu du contexte de reprise de l'épicerie, Madame Le Maire propose une exonération de loyer de six mois à compter de la date de signature du bail.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la délibération à l'unanimité et charge Madame Le Maire d'effectuer les démarches nécessaires au bon fonctionnement du dossier.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Courgivaux le 27 Novembre 2020

Certifié exécutoire compte tenu de
la transmission en Sous-
préfecture Epernay le...
et de la publication, le
Fait le
Le Maire,

Le Maire,
Sylvie LEFRANC

